

LA TRINITÉ - COWES



ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU MATÉRIEL DE SÉCURITÉ

Ce formulaire doit être rempli par le responsable du bateau et remis lors de la confirmation de l'inscription.

A partir du jeudi 30 juin 22 les bateaux doivent être disponibles pour des contrôles d'équipements. (Avis de Course 8.2).

NOM du bateau..... Catégorie de course.....

NOM de baptême.....NUMÉRO de Voile :.....

QUARTIER MARITIME.....

N° MMSI.....VHF ASN (Cf. déclaration ANFR)

INDICATIF VHF..... (Cf. déclaration ANFR)

NOMBRE de passagers à bord (y compris le skipper) :

EMPLACEMENT au Ponton :

CONTACTS TÉLÉPHONIQUES :

POINT DE CONTROLE	OUI	NON	RSO 3
Le nom du bateau sur les divers équipements flottants tels que gilets de sauvetage, coussins, bouées de sauvetage, harnais de récupération, sacs de secours, etc....	OUI	NON	4.17
Un matériau marin réfléchissant sur les bouées de sauvetage, harnais de récupération, radeaux de survie et gilets de sauvetage	OUI	NON	4.18
LIGNE DE VIE			
Indépendantes de chaque bord du bateau	OUI	NON	4.04.2.a
Acier inox diamètre 5 mm mini ou sangle ou polyéthylène haut module à charge de rupture supérieure ou égale à 2040kg	OUI	NON	4.04.2.c
Points d'accroche doivent être adjacents aux postes de travail, winchs d'écoute et de mâts, là où les équipiers travaillent	OUI	NON	4.04.3 a
Permettant de s'accrocher avant de monter sur le pont et de se décrocher après être descendu	OUI	NON	4.04.3 b
Permettre aux deux tiers de l'équipage d'être accrochés simultanément sans dépendre de la ligne de vie	OUI	NON	4.04.3.c
FEUX DE NAVIGATION			
Feux de navigation (ampoules de rechange, sauf LED)	OUI	NON	3.27.4
Feux de secours	OUI	NON	3.27.3 Div 240

LA TRINITÉ - COWES



RECUPERATION DE L'HOMME A LA MER			
Bouée de sauvetage avec feu à allumage automatique, un sifflet et une ancre flottante à portée de main du barreur et prête à un usage immédiat avec le nom du bateau	OUI	NON	4.22.3 4.17
Ligne de récupération diamètre 6mm mini de 15 à 25m facilement accessible du cockpit	OUI	NON	4.22.7
Collier de récupération composé de : a) Ligne flottante de 4.X LC mini ou 36 mètres b) Collier flottant de 90 N de flottabilité mini c) d'une résistance maximum capable de hisser un équipier à bord	OUI	NON	4.22.8
BALCONS, CHANDELIERS, FILIÈRES			
Double filière tendue avec la filière supérieure à une hauteur mini de 600mm avec ouverture verticale ≤ 380mm	OUI	NON	3.14.1.b
Quant une force de déflexion de 4kg est appliquée sur une filière à mi-distance entre les supports les plus écartés à l'arrière du mat la déflexion ne doit pas excéder : 50mm pour la filière supérieure / 120mm filière intermédiaire	OUI	NON	3.14.1.h
ASSÉCHEMENT et SEAUX			
Pompe de cale manuelle installée de façon permanente	OUI	NON	3.23.1.b
Tout manche de pompe amovible doit être sécurisé par un bout	OUI	NON	3.23.5
2 seaux équipés d'un bout capacité 9 litres	OUI	NON	3.23.1 a
RADEAUX DE SAUVETAGE ISO 9650 ou SOLAS			
Extrémité du bout de déclenchement amarrée au voilier	OUI	NON	4.20.3 d
Amené au niveau des filières ou à l'eau en 15 secondes max	OUI	NON	4.20.3 e
Nombre de place (<u>≥</u> Nombre de passagers) Marque..... N° de série..... Modèle..... Dernière révision..... Prochaine révision.....	OUI	NON	4.20.5
COUTEAU DE COCKPIT			
Doit être accessible du cockpit ou du pont	OUI	NON	4.25
BIDON D'EAU DE SURVIE			
Au moins 9 litres d'eau potable de secours doivent être stockés dans un ou des containers dédiés	OUI	NON	3.21.3

LA TRINITÉ - COWES



ÉQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE SÉCURITÉ			
Chaque membre d'équipage doit avoir un Gilet de sauvetage en conformité avec ISO 12402-3(niveau 150) avec sifflet, anneau de levage, sous-cutale et lumière de secours. Marqué du nom du voilier ou du porteur Avoir une protection du visage avec ISO 12402-8	OUI	NON	5.01.1 Div 240 AC 1.7
Un bateau doit emporter au moins une cartouche de gaz de rechange, et, si approprié, une tête de percussion de rechange, pour chaque type de gilet de sauvetage à bord	OUI	NON	5.01.2
Chaque membre d'équipage doit avoir un Harnais + Longe NOTA : Toute longe endommagée (coupée ou en surcharge doit être remplacée)	OUI	NON	5.02 Div 240
MOYENS DE COMMUNICATIONS, DE NAVIGATION			
VHF 25 W avec antenne en tête de mât (ASN si après 2015)	OUI	NON	3.29.2
Antenne de secours	OUI	NON	3.29.1
Transpondeur AIS	OUI	NON	3.29.13 AC 1.5
Un système de positionnement automatique (GPS)	OUI	NON	3.29.8 4.22.2
un émetteur-récepteur marine VHF étanche portable ou avec pochette étanche. Lorsqu'il n'est pas utilisé, il doit être stocké dans un sac de sécurité ou container d'urgence (voir RSO 4.21)	OUI	NON	3.29.5
Réflecteur radar	OUI	NON	4.10.1
Sondeur	OUI	NON	4.13.2
Speedo/indicateur de vitesse	OUI	NON	4.13.1
MATÉRIEL			
Réchaud installé de façon permanente avec coupure sécu alim	OUI	NON	3.20
Couchettes installées de façon permanente	OUI	NON	3.19.2
Toilettes, installées de façon permanente ou seau adapté	OUI	NON	3.18.2
Moyen de faire le point	OUI	NON	Div 240
Journal de bord tenu à jour contenant les éléments permettant d'assurer le suivi de la navigation et la sécurité du navire	OUI	NON	Div 240
Dessin sécurité, affiché dans le carré avec les emplacements du matériel de sécurité	OUI	NON	4.12
2 ancres adaptées (bateau ≥8.5m) répartition adéquate de chaîne et de bout et prêt pour une utilisation immédiate (5min)	OUI	NON	4.06
2 extincteurs capacités minimum 2kg de poudre sèche chacun	OUI	NON	4.05.2
MATÉRIEL			

LA TRINITÉ - COWES



1 couverture anti-feu à proximité de chaque équipement de cuisine	OUI	NON	4.05.1
Manuel de premier secours	OUI	NON	4.08
Trousse 1er secours adaptée aux conditions, durée, et équipage	OUI	NON	4.08
Mains courantes adéquates doivent être fixées sous le pont	OUI	NON	3.22
Corne à brume	OUI	NON	4.09
1 Pinoche en bois tendre stockée à proximité de chaque trou au travers la coque	OUI	NON	4.03
Cartes de navigation (pas uniquement électronique)	OUI	NON	4.11
Liste des feux et outils de navigation sur la carte	OUI	NON	4.11 Div 240
Annuaire des marées, journal de bord (bloc marine par ex)	OUI	NON	Div240
Phare de recherche étanche, pour homme à la mer et risque de collision, avec ampoules (sauf Led), piles, batteries de rechange	OUI	NON	4.07.a DIV 240
Lampe Flash light	OUI	NON	4.07.b
Outillage et pièces de rechange adaptés à la nature et la durée navigation	OUI	NON	4.16.1
Outillage pour déconnecter ou sectionner le gréement	OUI	NON	4.16.2
1 foc de gros temps ou Tourmentin	OUI	NON	4.26
1 voile suédoise ou ris GV réduisant le guindant d'au moins 40%	OUI	NON	4.26.3
4 Feux à main rouge LSA III	OUI	NON	4.23.1
2 Fumigènes orange LSA III	OUI	NON	4.23.1

LA TRINITÉ - COWES



CONTAINER DE SECURITE										
Le container de sécurité flottant accessible avec le nom du voilier un système d'attache rapidement accessible avec 0.1m ² de couleur fluorescente sur l'extérieur contenant :						OUI	NON	4.21		
<ul style="list-style-type: none"> - VHF portable - Lampe torche avec piles et ampoules de rechange - 3 feux rouges à main - 1 lampe à éclats avec batterie de rechange - 1 couteau 										
IDENTIFICATION BALISE AIS AVEC GPS EQUIPAGE EN DOUBLE (9 caractère commençant par 97)										
IDENTIFICATION BALISE SKIPPER	9	7								AC 1.6
IDENTIFICATION BALISE CO-SKIPPER	9	7								AC 1.6

Je soussigné.....
 Skipper du bateau.....

Certifie sur l'honneur, avoir à bord, l'équipement et matériel de sécurité rendu obligatoire par la législation de mon pays (D240 modifiée depuis Juillet 2019), ainsi que le matériel listé dans ce document.

Date : Signature du responsable du bateau

Pour tous renseignements contacter :

Alexandre HORGNIES
 Président Comité Technique
 +33 6 08 27 54 58
 Alexandre.horgnies@gmail.com